

**Rapport au conseil communal d'Yverdon-Les-Bains
de la commission chargée de l'étude du préavis no 4 du 2 février 2007
concernant une demande de crédit d'investissement de Fr. 161'000.- pour la
construction d'une nouvelle station transformatrice au lieu-dit « Theile » dans le
quartier « aux Iles »**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission était composée de Messieurs Raoul Ibanez, Thierry Gaberell, Nunzio Indulsi, Samuel Gurtner (remplaçant de M. Yves Monod), Christian Pauli, Sylvain Pittet, Philippe Pavid, David Wulliamoz et du soussigné confirmé premier membre et rapporteur. Elle s'est réunie le 22 février dans la salle de conférences du bâtiment du Service des Energies où nous ont accueillis M. Cédric Pillonel, Municipal et son précieux collaborateur M. Olivier Schmid. La commission les remercie pour leurs informations complémentaires et leurs réponses aux questions posées.

Introduction

La construction d'une nouvelle station transformatrice permettant l'alimentation de ce nouveau quartier dont le plan, rappelons-le, a été adopté par notre Conseil le 2 octobre 2003 n'a pas été remise en question par les commissaires.

Situation et sécurité

M. Schmid nous a garanti que la situation de cette station avait été étudiée d'une manière approfondie :

- 1) Proximité de la station « Valentin » en vue de son renforcement
- 2) Proximité du câble moyenne tension situé sur le tracé de l'Avenue des trois lacs

M. Schmid nous a également rassuré sur l'aspect sécurité : les transformateurs refroidis à l'air ne présentent pas de danger particulier.

Esthétique

Cette question fut le seul véritable souci de la commission. Nous fûmes une fois de plus rassuré : ce garage préfabriqué de 6m x 3m sera crépi en harmonie avec les bâtiments voisins. Il sera muni d'un toit à 2 pans et une jolie arborisation digne de ce nom apportera une touche poétique à ce qui sera un magnifique édicule « Sam-suffi » où les personnels chargés de son entretien auront peut-être ainsi envie de passer leurs vacances estivales...

Coût

Une seule question concernant le poste de FR. 45'000.- du devis s'est posée. Ce montant se décompose de la manière suivante :

1) Achat du garage	Fr.	18'000.-
2) Semelles avec mini sous-sol permettant le câblage	Fr.	12'000.-
3) Charpente, toit à 2 pans	Fr.	<u>15'000.-</u>
Total	Fr.	45'000.-

Conclusion

La commission chargée d'étudier le préavis no 4 du 2 février 2007 vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter la demande de crédit de Fr. 161'000.- pour une nouvelle station transformatrice au lieu-dit « Theile » dans le quartier « aux Iles » tant il paraît évident que sa construction est d'une absolue nécessité au développement sud de notre ville.

Yverdon-Les-Bains, le 5 mars 2007

Le rapporteur
Charles Forestier

